



COMMUNIQUE DE PRESSE du 18 mars 2021

Chambres d'agriculture France (APCA) et la FNSafer s'engagent à renforcer leur partenariat pour une agriculture et des territoires plus résilients.

Le 18 mars, Sébastien Windsor, Président des Chambres d'agriculture (APCA), et Emmanuel Hyst, Président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (FNSafer), signent une convention de partenariat qui renforce leur lien historique et ouvre de nouvelles perspectives de collaboration. L'objectif : conjuguer leurs compétences et coordonner leurs actions pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture et des territoires.

A l'heure où les questions sur la souveraineté alimentaire, l'environnement et le devenir des territoires ruraux se posent avec acuité, Chambres d'agriculture France et la FNSafer se mobilisent et rassemblent leurs forces.

En effet, outre qu'elle formalise les modalités de collaboration des deux têtes de réseau, cette convention servira aussi de cadre pour des déclinaisons régionales et départementales et permettra de répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire si nécessaire.

3 grands enjeux :

1) Le renouvellement des générations :

1 agriculteur sur 3 a plus de 55 ans, les reprises familiales sont moins nombreuses et les exploitations plus grandes sont plus difficiles à transmettre. Le nombre d'installations d'agriculteurs est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations. La FNSafer et Chambres d'agriculture France s'engagent à renforcer la complémentarité de leurs outils (RDI, observatoires, intermédiation locative...) et actions pour contribuer au développement de l'installation.

2) La protection de l'environnement et de la biodiversité :

La protection des espaces agricoles, des ressources naturelles et de la biodiversité est une priorité pour les territoires ruraux. Chambres d'agriculture et Safer articuleront leurs actions pour plus d'efficacité dans la lutte contre l'artificialisation et le soutien à une agriculture diversifiée, mobilisant les principes de l'agroécologie et un modèle d'exploitation familiale plus résilients et adaptés aux territoires.

3) L'accompagnement des territoires :

Dans le cadre de leur mission d'accompagnement des territoires ruraux, la FNSafer et Chambres d'agriculture France apporteront leur expertise et sensibiliseront les acteurs des territoires sur les problématiques rurales, agricoles et foncières afin de contribuer à un développement durable, et pourront participer activement à la mise en œuvre de projets comme les programmes alimentaires territoriaux, la lutte contre l'étalement urbain, par exemple.

Cette démarche partenariale formalisée permettra de répondre, dans un esprit de dialogue et de coopération, aux attentes de la profession agricole, des collectivités locales et des acteurs du monde rural.

Contacts presse :

Pour Chambres d'agriculture France : iris.roze@apca.chambagri.fr / 06 09 86 02 26

Pour la FNSafer, service communication : communication@safer.fr / 01 44 69 86 37 / 09 / 15